

Introduction (texte intégral)

Guy VALLANCIEN, Président, CHAM | France

Lorsque j'étais jeune médecin on parlait des « malades » et en médecine de ville on avait une clientèle. A l'hôpital on allait voir la vésicule du 214. Vingt ans après le vote de la loi du 4 mars 2002 relative « aux droits des malades », que deviennent celles et ceux qui souffrent dans leur chair et leur esprit, dénommés aujourd'hui « patients » ? Comment améliorer leurs soins et leur réhabilitation dans la vie active? Mais surtout comment éviter de tomber malade ? Sacrés défis à relever qui bousculent toute l'organisation de notre système de santé.

Le patient ne ressemble en rien à un individu lambda auquel les professionnels offrirait des traitements stéréotypés. Il est une personne unique, non reproductible à l'identique, qui endure son mal dans un environnement parfois complexe et souvent stressant, fait d'incertitude et de démarches multiples auquel il n'est pas habitué. Dépensant toute son énergie à la quête d'une amélioration de sa condition pathologique, il reprend peu à peu ses activités avec d'éventuelles séquelles l'obligeant à réviser ses comportements passés. Long chemin parsemé d'obstacles que ne facilite pas le caractère de plus en plus technique des prestations offertes, allié à une dispersion des moyens humains mis en jeu.

D'un côté le patient réclame à juste titre les soins les plus pointus harmonieusement prescrits, réalisés et suivis dans une démarche holistique, prenant en compte son environnement. Il maîtrise de mieux en mieux son destin, grâce à une expertise qui s'amplifie au fur et à mesure, permettant des retours d'expérience fructueux, malheureusement trop souvent pollués par une accumulation d'infos insupportables sur les réseaux sociaux. De patient, le malade devient donc « ACTIENT », intervenant dans les décisions pour lui-même et pour les autres atteints du même mal, en tant qu'expert.

De l'autre côté, les acteurs du soin sont, eux, de plus en plus dispersés en de multiples spécialités aux champs d'action qui rétrécissent à vue d'œil, à croire que demain le chirurgien orthopédique qui vous opérera de la main gauche ne sera pas le même que celui qui connaît l'anatomie de la main droite ! Parcellisation du savoir et de l'agir qui fait obstacle à la prise en charge globale du patient, nous amenant à repenser intégralement le rôle et la place des professionnels de santé.

Au sein du système sanitaire à restructurer de fond en comble, nous devons :

- Rendre plus agile le ministère de la santé,
- Intégrer la Fédération Hospitalière de France, la Fédération des Hôpitaux Privés, les Établissements privés d'intérêt collectif et l'hospitalisation à domicile dans un véritable service national de santé accessible à tous dans le cadre d'un contrat unique.
- Permettre à des non-médecins de poser un diagnostic et de proposer une thérapie. Pharmaciens, sages femmes, kinésithérapeutes, infirmiers et autres professionnels seraient-ils interdits d'agir en responsabilité accrue?
- Lutter contre le consumérisme médical échevelé d'une société qui veut accéder à tout, et tout de suite, faisant le lit d'une dangereuse montée des incivilités dont la non-observance des rendez-vous.
- Différencier l'erreur de la faute
- User de l'intelligence artificielle et de la télémédecine que certains veulent limiter au médecin traitant.

Faut-il voir dans le Metavers un simple jouet pour amuser les patients, ou le prendre pour un flic qui contrôlera les actes de chacun ? A moins qu'il ne soit une précieuse aide à l'échange entre patients et à la formation des professionnels ?

Ultime question : les progrès scientifiques et technologiques accomplis notamment dans le domaine de la biologie et de la génomique ne nous mènent-ils pas droit à la tentation de l'homme augmenté dans un fantasme faustien ?